



**Lignes directrices du programme  
pour les consultants de haute performance**

**Version : 3 décembre 2021**

# À propos du programme pour les consultants de haute performance

Dans le but de s'assurer que tous les curleurs canadiens de haute performance peuvent avoir accès à toutes les formes possibles de soutien, Curling Canada reconnaîtra à présent les consultants de haute performance (HP) comme membres à part entière de l'équipe de soutien des équipes de curling adultes (membres âgés de 20 ans et plus, à l'exclusion des équipes universitaires) concourant aux niveaux national et international.

## Administration du programme

Le directeur, Haute performance, de Curling Canada nommera un comité chargé de surveiller la mise en œuvre et l'administration continue de ce programme.

Les fonctions du comité comprendront ce qui suit :

- recevoir et examiner les demandes et s'assurer que toutes les exigences sont satisfaites;
- approuver les candidats retenus en tant que consultants HP;
- tenir à jour une liste accessible de consultants HP qualifiés;
- s'assurer que la communauté du curling est au courant du programme et des qualifications nécessaires;
- explorer les possibilités de formation pour les consultants HP.

Le directeur, Haute performance, de Curling Canada se joindra au comité à titre de membre d'office et réglera tous les différends concernant, entre autres, l'admissibilité et la gestion du programme. Toutes les décisions finales concernant les candidats aux postes de consultants HP relèveront du directeur, Haute performance, de Curling Canada.

Les membres actuels du comité sont les suivants :

Rick Lang (président) : [rlang@tbaytel.net](mailto:rlang@tbaytel.net);  
Jill Officer;  
Scott Pfeifer;  
Marc Kennedy;  
Jennifer Ferris;  
Gerry Peckham (directeur, Haute performance) (membre d'office).

## Admissibilité en fonction de la performance antérieure générale

Les candidats qui seront pris en considération en vue du programme pour les consultants HP doivent :

- avoir remporté un championnat Scotties, Brier, la Coupe Canada, des essais olympiques OU trois championnats du Grand Chelem (n'inclus pas les joueurs remplaçants);
- compter une expérience internationale manifeste;

- avoir fait part d'un intérêt à appuyer les équipes canadiennes de haute performance.

Les candidats qui satisfont aux critères d'admissibilité en fonction de la performance antérieure générale peuvent faire une demande.

### Processus de demande

1. Les candidats sont invités à contacter le président du comité ([rllang@tbaytel.net](mailto:rllang@tbaytel.net)) pour lui faire part de leur intérêt à devenir des consultants HP et fournir des renseignements confirmant qu'ils répondent aux critères d'admissibilité en fonction de la performance antérieure générale et ont l'intention d'appuyer les athlètes canadiens de haute performance.
2. Si le candidat répond aux critères d'admissibilité en fonction de la performance antérieure générale, il devra respecter les **exigences en matière de formation et de filtrage des consultants HP**.

Le candidat sera inscrit à la **plate-forme de Sideline Learning** de Curling Canada – il y trouvera des instructions sur ce qu'il doit remplir pour satisfaire aux exigences en matière de formation et de filtrage des consultants HP.

Dans le cadre de la demande, les candidats doivent :

- préciser comment ils possèdent l'expérience antérieure de jeu requise par le programme;
- indiquer s'ils souhaitent être contactés par de futures équipes à la recherche d'un consultant HP;
- fournir un numéro de téléphone actuel;
- répondre aux exigences de formation, y compris les suivantes :
  - la formation sur la sécurité dans le sport, de l'Association canadienne des entraîneurs;
  - l'évaluation en ligne de la Prise de décisions éthiques, de l'Association canadienne des entraîneurs;
  - la formation sur la sensibilisation aux commotions;
- la soumission au programme de filtrage de Curling Canada – y compris une vérification du casier judiciaire et une attestation de divulgation pour le filtrage, qui sont à jour;
- l'acceptation du code de conduite de Curling Canada.

Des instructions détaillées sur la façon de satisfaire à toutes ces exigences se trouvent sur la plate-forme de Sideline Learning. Pour attester le respect de ces exigences, cliquez sur le bouton « Update Requirement » (mettre à jour les exigences).

Une fois que toutes les exigences sont satisfaites, le candidat sera informé du résultat de sa demande.

3. Les consultants HP **seront tenus de renouveler leur titre chaque année**, en participant à toute formation requise, déterminée par Curling Canada.
4. Seuls les consultants HP dont le **titre a été renouvelé** seront autorisés à entraîner aux championnats nationaux de Curling Canada.

**REMARQUE** : Curling Canada peut révoquer le titre de consultant HP en cas d'infraction à son Code de conduite ou à ses politiques sur le sport sécuritaire.

## Foire aux questions

1) Est-ce que le titre de consultant HP vise principalement à traiter des cas où d'anciens joueurs ont l'intention de travailler avec une équipe en particulier, à la demande de l'équipe, ou à permettre à Curling Canada de former un groupe de consultants HP que n'importe quelle équipe peut contacter et avec qui elle peut travailler?

Il vise à faire les deux... permettre aux personnes qui travaillent actuellement avec les équipes de continuer et dresser une liste de consultants HP qui seraient disponibles pour appuyer les équipes adultes de haute performance.

2) Une fois qu'une personne est approuvée et désignée à titre de consultant HP, est-ce que sa fonction de consultant se limite à une période déterminée? Par exemple, une saison, une période quadriennale ou aussi longtemps que la personne le souhaite?

Les consultants HP qui souhaitent utiliser leur titre de consultant HP devront participer au programme annuel de sport sécuritaire de Curling Canada (y compris la formation et le filtrage). Seuls les consultants HP, dont la formation sur le sport sécuritaire est « à jour », seront autorisés à utiliser le titre de consultant HP aux championnats nationaux.

3) Est-ce qu'un consultant HP approuvé peut travailler avec une équipe, une fois désigné, ou est-ce que son approbation dépend de l'équipe avec laquelle il compte travailler?

Les consultants HP peuvent travailler avec n'importe quelle équipe adulte (membres âgés de 20 ans et plus, à l'exclusion des équipes universitaires). Le comité a décidé que les entraîneurs du PNCE sont les mieux placés pour travailler avec les athlètes aux étapes du développement.

4) En quoi consiste le processus de demande? Le comité a établi une norme minimale de « qualification », mais quels sont les autres facteurs que le comité recherche avant de prendre sa décision finale? Quels renseignements doivent fournir les candidats pour être pris en considération?

Le programme pour les consultants HP reconnaît le savoir acquis grâce à un curriculum vitae de compétition, obtenu en tant que joueur, par rapport à la formation traditionnelle des entraîneurs du PNCE. Curling Canada est à la recherche de joueurs ayant une expérience significative en compétition et qui ont ce qu'il faut afin d'être une ressource HP essentielle pour une équipe potentielle.

On s'attendra à ce que le consultant HP participe à la formation annuelle sur le sport sécuritaire et la sécurité dans le sport, comme le ferait n'importe quel autre entraîneur.

5) Est-ce que ce titre sera reconnu à toutes les compétitions?

Ce titre sera reconnu à toutes les compétitions pour adultes organisées par Curling Canada. Aux fins de la compétition internationale, le rôle potentiel du consultant HP sera fondé sur une évaluation des besoins en ressources de performance, qui sera entreprise en consultation avec l'équipe.

6) Est-ce que les consultants HP seront tenus de participer au PNCE ou à toute autre formation?

Une certaine formation du PNCE (p. ex. déontologie, sport sécuritaire, sécurité dans le sport) sera requise pour tous les entraîneurs et les consultants HP.

Les consultants HP seront encouragés à obtenir une certification d'entraînement officielle, mais ne seront pas obligés de le faire. Le comité cherchera des occasions d'offrir une formation en ligne, qui améliorera les habiletés et la base de connaissances des consultants.

7) Est-ce que les consultants HP seront rémunérés par Curling Canada?

Non. Il n'y a pas d'entente contractuelle entre les consultants HP et Curling Canada. La rémunération serait négociée entre l'équipe et le consultant, au besoin.